

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

*Les C.L.S.C. – Ce qu'il faut savoir*, par Maurice Roy, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1987, 172 pages.

par Marie Berlinguet

*Service social*, vol. 36, n° 1, 1987, p. 173-175.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/706351ar>

DOI: 10.7202/706351ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

gestion. Les conditions et les conséquences de l'implantation de tels systèmes dans les services sociaux sont évaluées et on explicite les démarches à suivre et les étapes à franchir pour mettre en place un système complet d'information informatisé dans une agence de service social. Cette partie est complétée par une illustration concrète de l'importance d'avoir un système d'information de gestion adapté et utilisable par les administrateurs.

Simon Slavin a choisi de construire son deuxième volume sur le même modèle que le premier. Encore une fois, il a su regrouper les bons thèmes et les penseurs contemporains les plus réputés pour expliciter les principaux éléments constitutifs de la « gestion des services sociaux ». Il soulève des questions importantes et suscite la discussion.

Dans le premier volume, l'éditeur nous avait présenté les principaux concepts théoriques à la base de l'administration des services sociaux. Il portait alors une attention particulière à la notion d'autorité, de conflit, de changement organisationnel, aux principes de gestion ainsi qu'au rôle et à la place des femmes à l'intérieur des postes de gestion. Dans ce deuxième volume, il aborde des sujets beaucoup plus concrets et techniques : la gestion financière, la gestion des ressources humaines et la manipulation de l'information.

Même si l'analyse porte sur les services sociaux américains, il n'en demeure pas moins qu'il y a au Québec une préoccupation similaire pour une gestion saine et efficace. En effet, les contraintes budgétaires impliquent le développement et l'implantation de mesures de contrôle en donnant un rôle prépondérant aux gestionnaires efficaces et à l'utilisation de la technologie moderne. Les administrateurs doivent posséder de plus en plus de connaissances en gestion. Les professionnels qui ne possèdent pas cette compétence se coupent souvent l'accès aux postes décisionnels dans les services sociaux. Les valeurs différentes transmises par les formations en service social et en administration peuvent être source d'incompréhension mutuelle, de conflits et de divergence dans le choix des objectifs, la réalisation des programmes et la dispensation des services.

Slavin a su élaborer un volume qui favorise la réflexion et fournit des pistes aux gestionnaires actuels. Ce livre peut servir de référence et contient d'ailleurs une quantité importante d'informations pour quiconque désire aller plus loin. Il faut toutefois émettre quelques réserves sur la deuxième partie du volume qui s'adapte moins bien à l'environnement québécois.

André LAJEUNESSE

*Les établissements de santé  
de la Vallée de la Matapédia.*

*Les C.L.S.C. — Ce qu'il faut savoir*, par Maurice ROY, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1987, 172 pages.

Voici un petit volume qui se lit allègrement et qui intéressera autant les initiés des C.L.S.C. que ceux qui n'en connaissent que le sigle.

On y trouve une revue rapide de l'histoire des C.L.S.C. (1971-1987), une brève présentation des divers programmes offerts par ces établissements, la description de leur philosophie d'intervention et de leur organisation structurelle telle qu'encadrée par la loi des services de santé et des services sociaux : conseil d'administration, conseil des médecins et dentistes, pharmaciens, conseil consultatif du personnel clinique, directions et comités.

Un chapitre est consacré à situer le C.L.S.C. dans un réseau complexe : description des C.R.S.S.S., centres hospitaliers, centres d'accueil, départements de santé communautaire, centres de services sociaux. Dans le dernier chapitre, l'auteur situe les enjeux actuels. Nommons-en quelques-uns : la question de l'avortement, la municipalisation des C.L.S.C., la privatisation, la santé mentale, etc.

En première annexe, on trouvera des données supplémentaires : populations desservies, budgets, personnel. En seconde annexe, on donne quelques exemples de projets novateurs et adaptés aux caractéristiques locales.

L'ouvrage, comme on le voit, est avant tout un document de référence : bien que brièvement, tout est couvert et le titre du volume : *Les C.L.S.C. — ce qu'il faut savoir*, traduit bien ce qui en est.

Mais à travers ce qui pourrait être nomenclature technique et ennuyeuse, l'auteur analyse et scrute : plus exactement, « « il passe des remarques », courtes, incisives, sincères, parfois sévères. Le ton engagé demeure juste. Issu de leur milieu, fervent adepte des C.L.S.C., de leur vocation originale, de leur couleur locale, il ne nie pas leurs difficultés et reconnaît, par exemple, les ratés de départ de certains d'entre eux. Il en attribue cependant en bonne partie la responsabilité au Ministère des affaires sociales. « L'absence de volonté politique du ministère est allée au-delà du bon sens » (p. 27) écrit-il en rapport avec un guide de programmes à l'intention des C.L.S.C. qui n'a jamais été officialisé et qui aurait permis de mieux encadrer ces nouveaux établissements. On ne se surprend donc pas, qu'en mars 1987, le comité Brunet, mis sur pied par la Ministre de la santé et des services sociaux, tout en recommandant fermement le maintien des C.L.S.C., parle de correctifs et propose des programmes communs à tous les C.L.S.C. et n'en accepte qu'un à caractère nettement local.

Certains points de vue de l'auteur soulèveront la discussion. Ainsi, il est d'avis que les D.S.C. sont trop nombreux et que certaines de leurs fonctions se dédoublent avec celles du Ministère, des C.R.S.S.S. et d'autres établissements.

Il est écrit : « Il serait souhaitable que les fonctions des départements de santé communautaire soient transférées selon leur nature dans les conseils régionaux et dans les C.L.S.C. » (p. 100) et ce pour raison d'économie et pour faciliter l'harmonisation des priorités et des programmes de santé publique.

Les Centres de services sociaux (C.S.S.) font l'objet d'une revue de leurs programmes. L'auteur croit que leur mandat de recherche sociale devrait être remis aux conseils généraux. Si ceux-ci récupéraient aussi les fonctions des D.S.C., ils pourraient mener à bien une recherche significative en tenant compte des éléments influençant la santé physique, sociale et mentale des personnes (p. 100).

Au chapitre des services à l'enfance, il pense que tous les programmes pourraient être décentralisés dans les C.L.S.C., y compris celui de la Protection de la jeunesse, après amendement de la loi pour reconnaître plus d'un directeur par région. « La population y gagnerait puisqu'elle aurait un seul établissement auquel se référer lorsqu'elle vit des problèmes sociaux » (p. 111).

Ces diverses opinions, comme bien d'autres émises dans ce volume, peuvent se défendre, mais la discussion aurait eu avantage à être étoffée. Par exemple, au sujet de la Protection de la jeunesse, comment répondre à une objection, souvent entendue, à savoir que le contexte d'autorité, établi par la loi, se concilie mal avec la vocation d'un centre local ouvert à une clientèle volontaire ? Parce qu'elle est présentée en raccourci, l'argumentation de l'auteur risque de passer pour partielle ; mais elle est courageuse et convaincue et, à bien des égards, innovatrice.

Comme on le voit, ce livre, bien fait et descriptif, déborde sur le plan des idées et des orientations. Il peut être intéressant de mettre en parallèle les questions ici soulevées et les positions émises par la commission Rochon. À lire, pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des services sociaux et de santé.

Marie BERLINGUET

C.L.S.C. Ste-Foy Sillery.

*Pratiques de conscientisation 2*, par G. AMPLEMAN, J. BARNABÉ, Y. COMEAU, G. DORÉ, R. DUHAIME, L. GAUDREAU, C. HUMBERT, J. LACROIX, L. LEBŒUF et M. MATTE, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 1987, 366 pages.

En 1983, nous avons su apprécier la parution de *Pratiques de conscientisation*, ouvrage qui constitua l'écho d'expériences d'éducation populaire au Québec. Le souhait fut alors émis de poursuivre la réflexion sur d'autres pratiques québécoises ayant comme perspective commune la conscientisation. *Pratiques de conscientisation 2* s'inscrit dans cette même foulée, car il veut rendre compte de nouvelles pratiques avec les classes populaires dont la perspective commune est la conscientisation.

Dans le premier volume, les auteur(e)s avaient développé une réflexion à partir d'expériences-terrain très concrètes, d'activités de formation, d'outils pédagogiques, etc. Ils (elles) proposèrent également des points de repère théoriques, dont cette définition de la conscientisation : « un processus d'apprentissage et d'influence entre des groupes de personnes de la classe populaire, immergées dans des situations d'exploitation, de domination et d'aliénation, et des intervenants-es intérieur-es ou extérieur-es à la classe populaire, interpellés-es par ces situations et visant à les changer dans une interaction dialectique avec un processus plus global de transformation politique de la société. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> AMPLEMAN G., G. DORÉ, L. GAUDREAU, C. LAROSE, L. LEBŒUF et D. VENTELOU, *Pratiques de conscientisation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1983, p. 291.